

Nos engagements

Parce que votre satisfaction est le meilleur gage de notre réussite, les équipes de Cholet Dupont s'engagent à :

Etre à votre écoute

L'ensemble de nos préconisations est basé sur une découverte globale de votre situation et de vos projets.

En amont de votre projet, nous réalisons un bilan patrimonial afin d'organiser les informations familiales, juridiques, fiscales, financières et sociales nous permettant de construire notre réponse en adéquation avec vos autres projets.

Vous proposer des solutions optimales et adéquates

Nos préconisations résultent de l'analyse de votre bilan patrimonial, de vos projets et de vos attentes. Nous tenons compte aussi de l'environnement économique, de l'actualité juridique et fiscale, et des évolutions prévisibles de ces paramètres.

Nous pouvons ainsi vous apporter des solutions en parfaite adéquation avec vos intérêts.

Sélectionner rigoureusement nos programmes d'investissement

Investir dans l'immobilier, c'est investir dans la pierre. Nous choisissons donc naturellement les programmes immobiliers que nous vous proposerons avec soin. Et ce, à l'instar, de l'ensemble des produits et services proposés par Cholet Dupont.

Ainsi, pour nous, l'emplacement (région, ville, quartier), la qualité de construction, la rentabilité potentielle et la facilité de revente constituent des critères incontournables. Chaque programme est minutieusement étudié par nos spécialistes et fait l'objet d'une enquête sur place.

Vous communiquer toutes les informations utiles par écrit

Nous répondons à votre projet en rédigeant une étude contenant les paramètres de votre situation personnelle et détaillant nos préconisations.

Cette étude est accompagnée d'une synthèse du ou des programmes d'investissement proposés (présentation et historique du promoteur, garanties données par le promoteur et descriptif du ou des biens immobiliers).

Enfin, nous vous remettons un document expliquant les mécanismes financiers et fiscaux de l'investissement, le principe de gestion locative et son fonctionnement.

Vous disposez de tous les éléments pour prendre votre décision en connaissance de cause.

Vous accompagner avant, pendant et après votre investissement

Durant toutes les étapes de votre projet, nous vous aidons à le réaliser. Nous vous accompagnons pendant la réservation, le financement, la construction, la mise en location, la livraison, et la déclaration fiscale. Par exemple, nous vous tenons informé de l'avancé des travaux avec des photos.

Une fois que l'opération est finalisée, nous nous engageons à vous contacter de manière régulière pour faire un point sur votre projet et le mettre en perspective au regard, notamment, des évolutions de votre situation personnelle, de la conjoncture économique et de l'actualité juridique et fiscale.